

2019 fêtera les 10 ans de l'association

et son nouveau Logo

PRC Mag novembre 2018 Assemblée Générale de PRC le vendredi 14 Décembre 2018

Bientôt dans vos boites aux lettres les documents concernant cette rencontre annuelle



Le plan vélo prévoit la généralisation du marquage de vélos.

A l'écoute de cette évolution qui risque de faire monter en puissance sa branche Marquage, PRC est déjà opérationnel, possédant déjà une machine procède au marquage de vélo lors de sa permanence chaque premier mercredi de chaque mois. Pour éviter les fausses informations voici LE VRAIS du FAUX de ce projet LIRE ICI

Info du mois



Hoverboard, trottinette, vélo électrique : qui peut rouler où ?

Ces nouveaux modes de transport pouvant la plupart du temps atteindre 25 km/h posent des questions et obligent à faire évoluer la réglementation."Lire la suite"



SÉCURITÉ

"Lumière & vision"

La campagne qui se déroulera à Alès du 5 au 15 novembre 2018



Avant le lancement de la campagne "Lumière et vison 2018", l'association a été reçu par Monsieur Jean RAMPON Sous-préfet d' Alès. Nous avons pu l'informer sur les actions et les implications de l'association depuis 2009 sur le bassin alésien pour la sécurité des usagers du vélo. Une rencontre constructive avec une bonne écoute.

La Sécurité Routière du Gard est venue rejoindre nos partenaires pour notre action 2018 "Cyclistes brillez" afin de sensibiliser les cyclistes qui roulent sans le moindre équipementpour être vu. Manque de connaissance ou bien négligence, C' est aussi un rappel en direction des cyclistes, Ils sont soumis, comme tous les véhicules, au code de la route. L'absence d'équipements sur son vélo est passible d'une amende de 35 €uros. Et cela n'exonère pas de respecter les autres règles du code de la route, en particulier respecter les feux de signalisation



L'éclairage est un élément de sécurité obligatoire inscrit dans le code de la route (phare avant blanc ou jaune, phare arrière rouge, et d'autres dispositifs d'éclairages

passifs). Mais au-delà, à vélo, **voir et être vu est vital.** Trop de cyclistes ne sont pas au fait de la réglementation. Et il est difficile pour un public non averti de s'y retrouver dans la jungle des différents dispositifs d'éclairages proposés sur le marché. De plus, la technologie évolue très rapidement et la rude concurrence pousse les fabricants à donner des informations peu lisibles et peu réalistes afin de se démarquer des concurrents...... Lire la suite

Rencontre avec techniciens et élus Travaux

Alès. Passerelle de la Royale

Les travaux de réfection de la passerelle ont été réalisés par le Conseil Départemental du Gard gestionnaire de la passerelle. Pour la sécurisation de la traversée, nous devons contacter la commune de Saint-Martin-de-Valgalgues qui est de sa compétence territoriale et la Direction Interrégionale des Routes Méditerranée gestionnaire de la RN 106



Alès. Quai rive droite.

Les travaux vont reprendre début novembre, toujours sur le secteur du quai Bilina. Suite à des nouvelles directives sur les parties concernant les "quais" le projet va être modifié en mieux pour les cyclistes sur la partie du quai Feréol.



ANDUZE.
Une voie verte devrait relier Anduze à Lézan l'été prochain <u>LIRE LA SUITE</u>



Salindres

La commune commence à réagir Lire la suite



Économie

PETITE REINE



Vélo. On compte actuellement en région une cinquantaine d'entreprises travaillant dans la filière vélo. Il y a quelques mois, une partie d'entre elles s'est fédérée dans le but de créer le cluster Vélo Vallée qui représente aujourd'hui 157 emplois et génère un chiffre d'affaires de 26,40 M€.

Tourisme à vélo



Comment le vélo peut il réenchanter nos territoires ?En

quelques années, le tourisme à vélo est devenu la première pratique d'itinérance des touristes sur le territoire, ce qui positionne aujourd'hui la France comme la seconde destination mondiale pour le tourisme à vélo

Lire la suite

Le Tour de France 2019 passera 3 jours dans le Gard. Un jour de repos à Nîmes. LIRE LA SUITE

LA ZONE DE PARTAGE



Une **zone de rencontre** est un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h <u>Lire la suite</u>

Nos permanences

Tous les premiers mercredi de chaque mois.

Nous tenons une permanence pour le marquage des vélos à notre siège à l'Office Municipal des Sports de la Ville d' Alès Rue Charles Guizot à Tamaris (sur rendez-vous)

Vous pouvez aussi nous contacter ou nous rencontrer pour des renseignements, nous faire part de vos idées ou projets, mieux connaitre notre association.

Contact: 06 71 47 12 21
Courriel prc2@gmx.fr
Notre site ici



Intervention sur la voie publique d'Alès

Procédure

Vous pouvez signaler toutes anomalies constatées sur l'espace public, par exemple un nid de poule sur la chaussée, une panne d'éclairage public, un problème de propreté etc... et demander une intervention pour résoudre ce problème.

Vous pouvez également faire toutes suggestions (pose de bacs à fleurs, mise en place de bancs...) visant à améliorer votre vie quotidienne dans l'espace public .



soit en appelant le 0.800.540.540 soit en remplissant le formulaire ICI